

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

Cpté n° 93.054

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An mil neuf cent quatre vingt treize le 21 Juin à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

11 Juin 1993

DATE D'AFFICHAGE

11 Juin 1993

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, CANDAU, GAVEN, BERLAND, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, Mme FONTAN, Adjoints MM. BARON, BENOIT, Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BUJARD, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, GUEZENNEC, MARCONI, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. RAULT, SABATHIER, Conseillers formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT REPRESENTES : M. TAP par M. BENOIT
Mme PARROU par M. HUGENDOBLER
M. MONNARD par Mme FONTAN
M. QUENTIN par Mme PELTIER

ABSENTS- EXCUSES : MM. ALONSO - BARRIERE - LACOTTE - MOULINEAU et REVOLAT

Nombre de Conseillers
en exercice : 32
Nombre de Présents : 23
Nombre de Votants : 27

Mademoiselle BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Attribution de subventions

VOTE : UNANIMITE

Il est proposé d'allouer une subvention exceptionnelle à :

- | | |
|---|----------|
| - l'Amicale du Personnel Communal pour
(Chéque à la Naissance) | 1 600 F |
| - ROC Football pour
Tournoi International de l'équipe minime du
ROC FOOTBALL à AGEN - Frais de déplacement) | 2 500 F |
| - Association Eau et Maternité (Fête de l'Enfance) | 2 565 F |
| - Association "DEFI PORT DE PECHE" | 80 000 F |
| - "DEMAIN ROYAN" Confédération des Commerçants
(Fêtes de la Mer) | 25 000 F |
| - Association TEAM HORIZON 17 (Course Automobile) | 3 500 F |
| - Comité de Jumelage de la Ville de ROYAN | 12 000 F |

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- D'allouer à titre exceptionnel, les subventions suivantes :

- | | |
|---|----------|
| . Amicale du Personnel Communal de ROYAN | 1 600 F |
| . ROC FOOTBALL | 2 500 F |
| . Association "Eau et Maternité" | 2 565 F |
| . Association "Défi Port de Pêche" | 80 000 F |
| . "DEMAIN ROYAN"
Confédération des Commerçants | 25 000 F |
| . Association TEAM HORIZON 17 | 3 500 F |
| . Comité de Jumelage de la Ville de ROYAN | 12 000 F |

- D'imputer la dépense correspondante (127.165 F) au Chapitre 940 Article 657.0 du Budget de l'exercice 1993 (Crédit Communication).

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,
Pour extrait conforme,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 28 Juin 1993
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS